Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 23 mars 2023, à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

- Monsieur Mario Lemay, président
- Monsieur Stéphane Williams, premier vice-président
- Monsieur Martin Damphousse, deuxième vice-président
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Messieurs Dany Charbonneau, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 23-5394 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 23 MARS 2023

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 23 mars 2023 tenue à 19 h 30 à la salle de rencontres du siège social de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 23-5395	Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2022
Résolution 23-5396	Dépôt rapport financier de l'année fiscale 2022
Résolution 23-5397	Offre de service - développement du leadership - Firme Évoluance
Résolution 23-5398	Appel d'offres - bureau et vestiaire
Résolution 23-5399	Approbation des dépenses du 17 février au 23 mars 2023
	Prochaine séance
Résolution 23-5400	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Résolution 23-5395 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2023

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Amélie Poirier il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 16 février 2023.

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Résolution 23-5396 <u>DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE FISCALE 2022</u>

CONSIDÉRANT QUE le vérificateur, Monsieur Robert Arbour, CPA auditeur, CA, du cabinet MPA inc. a présenté le projet du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE :

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams, appuyé par Monsieur Martin Damphousse il est unanimement résolu d'approuver le dépôt des états financiers 2022. Les états financiers montrent des revenus et affectations nettes de 4 047 857 \$ et des dépenses d'exploitation, des frais de financement et d'immobilisations à même les revenus de 3 351 220 \$, ce qui dégage un surplus de 696 637 \$ après appropriation du surplus.

Les états financiers seront officiellement déposés au Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire à partir du site Web du ministère et aux municipalités partenaires.

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Résolution 23-5397 OFFRE DE SERVICE – DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP – FIRME ÉVOLUANCE

CONSIDÉRANT le rôle de premier plan du Directeur général dans le bon fonctionnement de la RIEP, le Conseil d'administration souscrit à proposer un parcours de coaching à monsieur Yves Lanthier, afin de développer certaines compétences liées au leadership et ainsi soutenir l'ambition de la RIEP de mettre en place des conditions de succès à l'atteinte des objectifs émis par le Conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE la firme Évoluance a soumis une proposition forfaitaire à Monsieur Mario Lemay, président du conseil d'administration de la Régie pour 4 500 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE;

Il est unanimement résolu d'approuver la soumission forfaitaire de 4 500 \$ de la firme Évoluance pour le coaching du directeur général.

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Résolution 23-5398 <u>APPEL D'OFFRES – BUREAU ET VESTIAIRE</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie a fait parvenir une invitation pour soumissionner à six entrepreneurs pour l'installation d'un nouveau vestiaire pour les employés ainsi que la construction d'un bureau pour le contremaître;

CONSIDÉRANT QUE sur les six entreprises contactées, deux ont déposé une soumission :

1. Construction Labrie: 114 003,01 \$ taxes incluses

2. Groupe Héritage Habitations : 133 962,23 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé, appuyé par Madame Natalie Parent, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour l'installation d'un nouveau vestiaire pour les employés ainsi que la construction d'un bureau pour le contremaître au coût de 114 003,01 \$ taxes incluses.

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Résolution 23-5399 APPROBATION DES DÉPENSES DU 17 FÉVRIER AU 23 MARS 2023

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Monsieur Stéphane Williams, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 17 février au 23 mars 2023.

Entrée en vigueur : 23-03-2023

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 20 avril 2023 à 20 h 30 à la salle de rencontre de la RIEP;

Entrée en vigueur : 23-03-2023

Secrétaire-trésorier

Résolution 23-5400 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 23-03-2023	
Président	